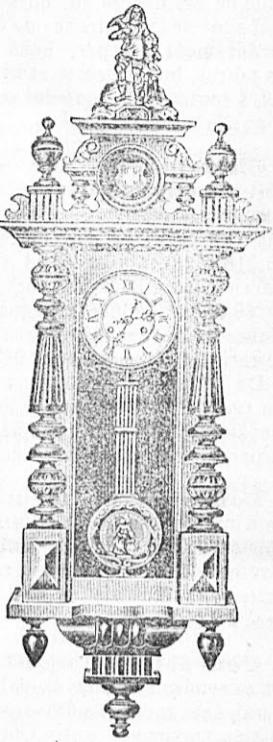


dre, grâce à mon

voire intérêt de faire immé-

de-Fonds



— Régulateur suisse, hauteur 39 cm., en noyer mat avec polies et glaces latérales, or-supérieur avec la Croix-fédérale Guillaume Tell, balancier Helvetiquement ressort, marche 15 avec sonnerie cathédrale, console très élégante Fr. 27.50

— Régulateur suisse, même motif 90 cm., larg. 36 cm. Fr. 23.50

— Régulateur, haut 80 cm., en noyer mat avec parties polies et latérales, mouvement ressort, marche 15 jours, superbe sonnerie Fr. 15.90

ail et fourrage.

le soussigné exposera en MEFENS, le mardi 28 détail, chédail et fourrage, machines portantes pour jan- n, 2 taureaux d'un an, 1 se noire faisant partie de lles, 1 char à ressorts, 2 quets, 2 faucheuses à 1 et à prairie, 1 herse à champs, ateaux en fer et en bois, it, 2 boilles; 1 beau chien ont et collier, etc., etc. — consommer sur place, à PTANT.

Hercule BOVIGNY.

ative.

et toutes les personnes qui vel-An, nous vendrons le tion de prix pour les réguliers bénéficieront de

pendant toute l'année pour

nsommation, Bulle.

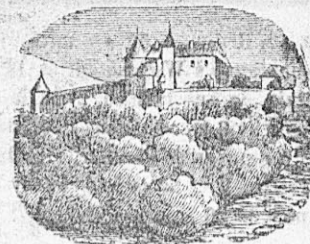
et chédail.

dix heures du jour, devant oussigné vendra par voie riches vèlées, 3 génisses de tantes, 1 jument de 8 ans, fait qu'une passée. Even- eds cubes de foin et regain

BA, feu Joseph.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
" " " 6 mois : 2.50
Etranger. 1 an : 5.—
" " " 6 mois : 3.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7^h 10^h 2^h 6^h. — BULLE, arr. 9^h 12^h 4^h 9^h.

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Pöglér, 84, rue de Bouleyras (Cercle catholique 1^{er} étage)

Protégeons-nous nous-mêmes.

Depuis quelques semaines, la quatrième page des journaux contient assez régulièrement des annonces demandant l'achat de déchets de laines, vieux chiffons, etc. Cette annonce a paru suspecte à certains organes de la presse, qui ont cru devoir attirer l'attention de leurs lecteurs et du public sur le danger qu'il y avait à se défaire de ces déchets qui peuvent devenir précieux pour nous-mêmes. D'aucuns affirment que cette recherche assidue des déchets de laine est faite pour le compte de l'un des pays belligérants.

Cette supposition a bien une apparence de vérité. Les Alliés, eux, peuvent recevoir comme ils l'entendent la laine qui leur est nécessaire. Point n'est donc besoin de désigner celui des belligérants qui, selon certains journaux, ferait récolter chez nous les déchets de laine dont il est privé.

Mais, en réfléchissant quelque peu, si peu que ce soit, on reconnaît l'inanité d'une telle supposition. Comment un pays de 70 millions d'habitants pourrait-il rechercher avec avidité les débris de laine d'un autre pays d'un peu moins de quatre millions? Ce serait, pour ses besoins, une goutte dans la mer. Autant dire que tout ce que l'on pourrait récolter chez nous suffirait à peine à couvrir chaudement les nouveaux-nés d'Outre-Rhin. Cet apport serait donc insignifiant pour nos voisins au point de vue militaire, le seul qui les préoccupe actuellement.

Nous avons, par contre, tout lieu de croire que ces déchets sont destinés à notre industrie indigène. Malheureusement, nous ne sommes pas mieux lotis que nos voisins du Nord au point de vue de nos approvisionnements de laine. Le renchérissement considérable de cet article est un indice suffisant de la diminution constante et progressive de ces approvisionnements. Les industriels du pays, ne voulant pas rester à court, désirent faire servir aux besoins du peuple suisse ce que celui-ci exportait autrefois à l'étranger. Tous ces déchets, une fois triés, sont cardés et filés à nouveau. Ils servent alors à la fabrication de draps de qualité inférieure, il est vrai, mais pouvant encore, à défaut d'autres, rendre de

grands services. C'est là une des conséquences de la guerre, de voir implanter chez nous une industrie nouvelle, dont les Allemands avaient le monopole, celle qui consiste à tirer parti des déchets de laine pour la fabrication de draps bon marché.

La situation n'est guère enviable, convenons-en. Mais elle est un peu que ce que le peuple suisse l'a voulue. Depuis trop longtemps, il s'est reposé sur le soin de ses voisins, il s'est reposé sur l'importation pour ses approvisionnements en laine. Et, grave faute que nous signalions déjà il y a deux ans, il a diminué considérablement l'élevage du mouton qui, prospère il y a un demi-siècle, est devenu presque nul chez nous.

Aujourd'hui, ce ne seront plus des paroles qui engageront nos agriculteurs à recommencer de plus belle à élever des moutons; mais ce sera l'expérience procurée par la guerre, expérience qui sera dure probablement, car la situation n'est pas près d'être éclaircie et ne peut qu'empirer.

La guerre aura d'excellents résultats pour nous. Elle nous a engagés à réaliser des économies dans tous les domaines. Elle nous obligera à renoncer aux étoffes de luxe pour revenir à la bonne vieille milaine dont nos pères étaient si fiers, cette bonne milaine dont ils disaient qu'on n'en voyait pas la fin.

Or, pour approvisionner les fabricques de milaine, il faut nécessairement de la laine, de cette laine de nos moutons, si chaude et si durable, si saine en même temps. Que l'on ne craigne pas surtout que nos fabriques ne puissent parvenir à nous approvisionner; aidons-les dans la mesure de nos besoins et elles deviendront prospères; elles élargiront le cadre de leur fabrication et de vente et elles arriveront largement à suffire à toute la consommation.

Nous avons eu l'occasion de voir les produits d'une fabrique indigène, qu'un industriel intelligent a remise sur un bon pied; nous avons été étonnés de la grande variété des qualités, des teintes, des nuances. Certains articles ne le cédaient en rien aux meilleurs produits qui nous arrivent du dehors et que nous payons des prix de beaucoup plus élevés.

De l'influence des carnassiers sur la santé du gibier.

Nous extrayons de la revue *Nos Oiseaux* (éditée à Neuchâtel, chez Delachaux et Nestlé) le très curieux article suivant, extrait lui-même d'une autre publication. Il montre combien l'on a tort de s'acharner à l'anéantissement des bêtes prétendues nuisibles et indique les conditions sans lesquelles aucun gibier ne saurait se maintenir sain :

La terrible gale, qui décime depuis des années le chamois en Autriche, en Bavière et dans le Tyrol, est due à un petit parasite, la mite, appelée « *Sarcoptes communis* ». Là où elle exerce le plus de ravages, dans la Styrie, la Carinthie et le district de Salzbourg, la chasse est admirablement réglementée, et les gardes, régulièrement payés et admirablement organisés, sont constamment occupés à une poursuite acharnée des carnassiers qui pourraient s'attaquer au gibier qu'ils sont chargés de protéger. Aussi, l'un des rapaces les plus dangereux, l'aigle, est complètement exterminé. Avec sa disparition, la maladie ci-dessus a fait son apparition chez les chamois et ne disparaîtra probablement plus jamais.

Et chez nous en Suisse? nous avons des aigles, et des chamois en bonne santé. Dès qu'un de ces chamois commence à être malade, il est la proie de l'aigle. L'aigle peut naturellement emporter plus facilement un chamois qui s'est séparé du troupeau et qui peut moins bien se défendre qu'un chamois en bonne santé. Là où l'aigle a été détruit, le gros gibier augmente rapidement en nombre pendant quelques années, sans sélection; puis survient une épidémie qui le détruit. C'est là une loi naturelle, précise, inexorable, qui ne connaît aucune exception, et dès que l'homme se mêle de faire un triage parmi les facteurs naturels destinés à faire réglementer l'augmentation du gibier, l'espèce dont il s'agit en supporte les conséquences funestes et ne tarde pas à disparaître presque entièrement.

La destruction complète des renards dans le centre de l'Allemagne a pour conséquence des épidémies toujours plus terribles chez les lièvres et a amené chez ces derniers, en 1909, des épidémies désastreuses, dont ils ont été victimes par centaines de mille.

En Bohême, l'un des pays les plus giboyeux du monde, les surveillants des chasses ont tenu à extirper les autours, les grands-ducs, et autres rapaces (lire les listes des rapaces tués en Bohême: aigles, grands-ducs, éperviers, autours, buses, faucons, corneilles, pies, 39 162 par an; autres rapaces ailés, 16 818 par an; renards, 1006; martres, patois, balettes, 13 990; loures, 48; blaireaux, 37; hermines, 29; hérissons, 50). Et maintenant, malgré les circonstances climatiques extraordinairement favorables de ce pays, la réaction commence: l'épidémie des lièvres s'étend d'année en année, et l'an dernier, une épidémie terrible a ravagé les perdrix dans tout le pays. Enfin, l'épidémie du tétras écossais (grouse). Ce problème est d'une importance capitale pour l'économie nationale de l'Écosse. Des centaines de millions sont en jeu. Une commission nationale, qui a été immédiatement désignée, demande provisoirement la protection du faucon pèlerin, l'un des pires ennemis du grouse, qui a été pourchassé avec fureur pendant les dix dernières années.

En Allemagne, on a constaté en 1910 une forte invasion d'écureuils, qui s'est montrée aussi chez nous, dans les districts cultivés. En Allemagne, ces animaux ont ruiné bien des kilomètres carrés de belles forêts. Seule la destruction intense des martres, des autours et des belettes est cause d'une augmentation anormale de ces petits rongeurs. L'année dernière, la furonculose a sévi en Allemagne et en Suisse, surtout dans les eaux dans lesquelles, depuis bien des années, on n'aperçoit plus ni martin pêcheur ni cincle, à plus forte raison ni héron ni mouette ni loatre.

Ces faits ne montrent-ils pas, même à un aveugle, ce qu'il faut faire pour sauver notre dernier gibier sain, notre dernier poisson sain? Ce sont surtout les primes qui sont la cause de ces circonstances, lesquelles s'aggravent rapidement d'année en année. La Prusse est le seul pays où ces faits déplorables commencent à disparaître. Les primes provoquent seulement une ignorance complète de la biologie.

NOUVELLES SUISSES

Mise sur pied. — Le Conseil fédéral a décidé de lever les troupes suivant

tes : Régiment 35 de mitrailleurs de montagne à Wallenstadt et la compagnie de subsistance 2 67 à St-Gall pour le 8 février, dans la matinée.

Compagnies d'infanterie de fortresses 1 et 2 168, à Lavey-Village, pour le 20 janvier 1916.

Un bon confédéré. — L'Aargauer Tagblatt écrit :

« L'union des confédérés, l'honneur et le bon renom de la Suisse romande en territoire suisse ne méritent-ils pas la même protection que la réputation de l'empereur allemand ? Les juges qui ont traité si sévèrement la *Bibliothèque universelle* ne devraient-ils pas citer aussi à leur barre le pasteur X ? Ou la Suisse romande doit-elle continuer à être exposée au mépris dans sa propre maison ?

Nous demandons que l'on poursuive devant les tribunaux toute insulte, tout outrage au peuple suisse romand, resté trop longtemps sans protection contre les attaques d'une certaine presse allemande. Il y a de l'honneur d'un peuple qui a toujours supporté avec nous heur et malheur avec une fidélité fraternelle. »

Un joli geste. — A l'occasion du récent transport d'évacués français à travers la Suisse, on raconte que le comité a reçu d'une généreuse donatrice suisse 76 petits papiers renfermant chacun une layette complète avec le billet suivant :

« Cher petit bébé, qui traverse la Suisse, notre patrie, puisse l'avenir te réserver des jours plus heureux que ceux que tu as vécus jusqu'ici. « Deviens un bon enfant pour ta mère et vaillant comme ton père.

« Une amie suisse ».

La charité suisse n'a pas encore dit son dernier mot !

Neuchâtel. — Justice militaire. — Le tribunal militaire territorial I, siégeant à Neuchâtel, a condamné pour avoir exporté des chevaux en France, les nommés Arthur Grandvoine à un mois de prison et à 2500 fr. d'amende ; Anthelme Vincent à un mois de prison et à 1000 fr. d'amende ; Pierre Garin et André Mooser chacun à 300 fr. d'amende.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Christian Walbret

Roman patriotique 50

Par M. du CAMPFRANC
Lauréat de l'Académie française.

Et ce chimérique se voyait déjà digne et noble dans ses salons dorés, grave et rêveur dans ses jardins ombreux, protégeant et recevant à sa table, étincelante d'argenterie, toute une cour de célébrités.

Il rêvait ; il croyait, il jouissait. O puissance de l'imagination !

Et, tandis que le rhéteur songeait et composait, Etienne errait toujours à travers Paris. On doute grandissait en lui, il perdait la foi en l'amitié de ses frères.

Déjà trahi deux fois, répétait-il amèrement. C'est trop ! C'est trop !

Une révolte grondait dans sa poitrine. Il se vengerait. Il dévoilerait, à Marius, la perfidie des faux frères. La Brasserie Magloire serait déclarée suspecte, et Roubillon honteusement chassé du club de la « Libre-

Les frais sont mis à la charge des inculpés, qui ont immédiatement annoncé leur intention de recourir.

Vaud. — Tragique accident du travail. — M. Constaux, 30 ans, célibataire, habitant sous Yverne, a été tué net dans une carrière par la chute d'un rocher.

A L'ÉTRANGER La guerre en Europe.

Les nouvelles officielles.

Paris, 27. — Communiqué de 23 h. En Belgique, un tir exécuté sur les positions ennemies entre la Grande Dune et la mer a donné de bons résultats. Des parapets ont été détruits en plusieurs endroits ; un blockhaus allemand de première ligne a sauté.

En Artois, dans la soirée d'hier, nous avons fait exploser une mine au nord-ouest de la cote 140, dont l'ennemi a été empêché par notre feu d'occuper l'entonnoir.

Entre la Somme et l'Oise, notre artillerie a dispersé un détachement ennemi au nord-est de Chailly.

Entre la Somme et Reims, nos batteries ont endommagé un ouvrage au nord de Moussy.

En Champagne, près de la cote 195, après un bombardement ennemi dirigé sur nos lignes, une attaque a été prononcée, qui a été facilement repoussée.

Dans les Vosges, au nord de Linge, notre artillerie a réussi à démolir une batterie casematée et des abris de mitrailleuses. Nous avons également bombardé avec succès les tranchées ennemies du Schratzenmännle.

Un million d'Arméniens massacrés.

La *Correspondence* écrit que, d'après un rapport au gouvernement anglais, sur deux millions d'Arméniens qui vivaient en Turquie, la moitié au moins a été massacrée. L'évêque arménien, Mgr Israelian, a été massacré par les Turcs avec son clergé. Les autres évêques ont été tués. De huit évêques, on n'a plus de nouvelles, et seul Mgr Waslian a réussi à se sauver.

Torpillé sans avis.

Une note officielle donne les dé-

tails suivants sur le torpillage du *Yasaka-Maru* :

Le bâtiment a été coulé sans avertissement préalable. Tous les passagers et les membres de l'équipage ont été recueillis à minuit par une canonnière française et amenés à Port Saïd. Les passagers qui ont été installés dans un hôtel ont exprimé leur admiration pour l'habileté du capitaine et de l'équipage. Un ordre parfait a été maintenu pendant le sauvetage qui a été effectué avec une grande promptitude. Parmi les 120 passagers, on compte 12 Français, deux Italiens, un Belge, deux Suisses et un Espagnol.

Coulé par une mine.

La *Gazette de Francfort* apprend d'Amsterdam qu'un grand transport a heurté une mine et a coulé à 2 milles au sud de Sanderland.

La catastrophe du Havre.

On possède actuellement quelques détails sur l'explosion de la poudrière belge du Havre. La première explosion s'est produite dans un baraquement français, où se trouvait un dépôt de poudre provenant d'Amérique. Cette explosion occasionna celle de la poudrière belge située à 900 mètres.

On compte 440 victimes, dont 140 ont succombé. Les dégâts sont évalués à dix millions.

Loin de se laisser décourager par ce grave accident, les autorités militaires belges ont augmenté la production de la poudre qu'elles fabriquent entièrement elles-mêmes.

La croix d'un héros.

Le général Mondésir a remis au roi Pierre de Serbie une lettre de M. Poincaré et la croix de guerre en témoignage des hautes vertus militaires qu'il inspire à l'armée française.

Provisions.

Le soldat français est bien équipé. Le président de la commission de l'armée a fourni à la Chambre les renseignements suivants :

« A cette heure, nos magasins sont pleins. Nous avons 24 millions de chemises, 18 millions et demi de paires de chaussettes, 3 millions et demi de chandails, 3 millions et demi de paires de chaussures et on en fabrique un million par mois. Il a été envoyé 2.074 mille francs d'approvisionnements en couvertures. On fabrique 20.000 chapeaux par jour. »

Emprunt italien.

Un décret royal autorise l'émission d'un emprunt national amortissable dans le délai de 25 ans, mais non rachetable ni convertible avant le 1^{er} janvier 1926. Cet emprunt donnera

un intérêt de 5 % et sera exempt de tout impôt présent ou futur. Le prix d'émission est fixé à 97,50.

La souscription à l'emprunt sera ouverte du 10 janvier jusqu'au 10 février dans le royaume, dans les colonies et à l'étranger auprès des consulats et de banques spéciales désignées jusqu'au 31 mars. Des titres de l'emprunt auront une valeur nominale de 100, 500 1000, 5000, 10.000 et de 20.000 lires.

Un consortium de banques préside à cette émission. Le directeur général de la Banque d'Italie coopérera au placement de l'emprunt. Les possesseurs d'obligations du dernier emprunt national pourront obtenir l'équivalent de ces obligations en obligations du nouvel emprunt en versant 2,50 lires par 100 fr.

Un paquebot torpillé.

Un sous-marin allemand a torpillé et coulé, sans avis préalable, le paquebot « Ville-de-Ciotat », dans la matinée du 25.

L'équipage et la majeure partie des passagers ont été recueillis par le steamer anglais, le « Moroo », de Liverpool, et furent débarqués à Malte le 26 décembre.

CANTON DE FRIBOURG

Brasserie du Cardinal. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Brasserie du Cardinal S. A., à Fribourg, réunie jeudi, 23 décembre, a décidé la répartition d'un dividende de 5 %.

Le prix des tabacs. — Les marchands ont rarement recherché avec autant d'empressement le tabac du pays. On cite un village de la Broye vaudoise où la récolte est entièrement vendue à des prix variant entre 100 et 116 francs le quintal métrique.

GRUYÈRE

La Gruyère prétéritée. — Un concours de petit bétail de la Suisse romande devant avoir lieu, il s'agissait d'en déterminer le lieu et l'emplacement. Naturellement, Bulle était sur les rangs. Avec les installations existantes, élevées à grand frais et pour lesquelles la Ville a dû consentir de gros sacrifices, elle était tout particulièrement désignée pour ce concours. A Bulle, celui-ci pouvait se faire sans frais de construction. An surplus, pour la Suisse romande, Bulle est-il moins central que d'autres localités touchant

La maison que la guerre avait épargnée se mirait dans la Seine, dont les vagues venaient baigner la terrasse. La lune brillait sur les vitres de l'atelier, y jetant, à poignée, ses rayons d'opale.

Une voiture attendait à la grille du jardin aux vertes pelouses ; les deux chevaux bai-brun piaffaient d'impatience.

— Mais c'est l'attelage de Ruybled, fit Etienne avec une sorte d'étonnement.

Une élégante silhouette de femme apparut sur le perron. Bientôt un homme vint la rejoindre.

Les yeux d'Etienne s'ouvraient de plus en plus surpris.

— Mais je ne me trompe pas, c'est Marius !... c'est Fernand !...

Dans sa joie, il appela fortement. Son appel fut répété par l'écho. Les deux voyageurs tressaillèrent, et regardèrent de tous côtés avec anxiété.

Déjà, devant eux, Etienne riait de leur frayeur.

— Mais c'est moi, répétait-il, c'est un ami. Qu'avez-vous à craindre ? Vrai Dieu ! j'arrive juste à temps.

(A suivre.)

J	1
S	2
D	3
L	4
M	5
M	6
J	7
V	8
S	9
D	10
L	11
M	12
M	13
J	14
V	15
S	16
D	17
L	18
M	19
M	20
J	21
V	22
S	23
D	24
L	25
M	26
M	27
J	28
V	29
S	30
D	31
L	1
M	2
M	3
J	4
V	5
S	6
D	7
L	8
M	9
M	10
J	11
V	12
S	13
D	14
L	15
M	16
M	17
J	18
V	19
S	20
D	21
L	22
M	23
M	24
J	25
V	26
S	27
D	28
L	29
M	30
M	31

et de 5 % et sera exempt de
 ôt présent ou futur. Le prix
 n est fixé à 97,50.
 uscription à l'emprunt sera
 du 10 janvier jusqu'au 10 fé-
 s le royaume, dans les colo-
 l'étranger auprès des consul-
 e banques spéciales désignées
 31 mars. Des titres de l'em-
 ont une valeur nominale de

aux confins de la limite des langues ?

Mais cela ne faisait pas l'affaire de tout le monde. On intrigua si bien, on joua des influences de telle façon que ce concours fut attribué à Fribourg, où tout est à créer dans ce but. On se demande qui payera les frais des constructions nécessaires ; si on les imposera à la Ville, si on les portera au compte des subventions au grand dam des agriculteurs, ou bien encore si on les fera purement et simplement supporter au boa contribuable.

On nous assure que, en l'occurrence, certain district fit une opposition formelle au choix de l'emplacement de Bulle ; il alla même jusqu'à l'ultimum : Fribourg ou pas de participation !

Une touchante cérémonie.

— Les jeunes Belges hospitalisés dans la Gruyère ont été réunis à l'Hospice de Bulle où ils ont joué d'une belle et touchante cérémonie : un arbre de Noël avait été dressé à leur intention. Comme une oasis dans le désert, cette petite fête fut pour eux un moment de bonheur intense au milieu des amertumes dont ils sont les malheureuses et innocentes victimes. C'est par des attentions de ce genre, par les paroles réconfortantes dont elles sont accompagnées, qu'on parviendra, non point à leur faire oublier, mais du moins à leur rendre moins sensible la douleur de l'exil.

Chez nos gyms. — Par suite de circonstances imprévues, le concours individuel de classement de notre section de gymnastique ne pourra pas avoir lieu pour la date annoncée, le 6 janvier. Désireuse de donner à ce concours toute l'ampleur qu'il mérite en permettant une participation du plus grand nombre possible de ses membres, dont plusieurs sont momentanément absents, la section a reporté cette date sur le 16 janvier prochain.

†
 Monsieur Isidore GENILLOU, à Bulle ; les familles GENILLOU à La Tour de Tréme ; CORBOZ, à Genève ; BIGOTTA, à Paris ; FRAGNIÈRE, à Bellegarde (France) ; DESCLOUX, à Genève, et les familles alliées ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Euphrasie Geniloud
 leur chère épouse, mère, belle mère, grand-mère et parente, décédée le 25 courant, à l'âge de 65 ans après une longue et pénible maladie, munie des secours de la religion.
 L'ensevelissement aura lieu mercredi 29 décembre, à 9 1/2 heures.

Monsieur et Madame Jules Blanc, à Bulle, présentent leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné les marques d'une si grande sympathie à l'occasion du décès de leur chère et inoubliable petite

Charlotte.

A VENDRE

une maison d'habitation sise au milieu du village d'Enney, autrefois propriété de M. Léon Gremion.
 Prix d'estimation 1500 fr. Conditions de paiement favorables.
 S'adresser à M. Gremion, boursier communal, au dit lieu.

Reçu

un beau choix de machines à coudre neuves.

J GREMAUD, mécanicien, Bulle.

Vente de bois en soumission.

La Commune de Le Pâquier offre en vente, par voie de soumission, environ 300 mètres cubes de beau bois préparé au fond de la Schiz et sur l'Abergyre. Pour faire voir les bois et donner connaissance des conditions, le forestier se trouvera au chalet de l'Abergyre, le **lundi 8 janvier** prochain, dès 10 heures du matin. Les soumissions écrites seront déposées au bureau communal, pour le **lundi 10 janvier**, à 6 heures du soir.

Le Pâquier, le 27 décembre 1915
 Par ordre : *Le Secrétaire.*

JOUR DE L'AN

CASSÉE

à l'Auberge de la Grue, VAULRUZ

Invitation cordiale. *Ch. Nydegger.*

On engagerait

un bon fromager pour l'été 1916.
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler, à Bulle sous H 1994 B.

On donnerait

à fumer un domaine de 27 poses, on fournira chars et cheval.
 S'adresser sous H 1993 B, à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler Bulle.

A vendre

une bonne jument de 4 ans.
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haassenstein et Vogler, à Bulle, sous H 1992 B.

Rossinières HOTEL-DE-VILLE

1 et 2 JANVIER 1916

GRAND BAL

Musique renommée.
 Consommations de premier choix.
 Invitation cordiale à tous.
 Se recommande : **Paul Dubuis.**

A l'Occasion

des fêtes de fin d'année.
 Volailles, Salami, Mortadelle, Spécialité de Jambon de Parme, Fruits et Légumes de toutes espèces.

Magasin de Goudron BULLE

A vendre

une belle grosse VACHETTE pie-noire chez Dupasquier Séraphin, à La Tour de Tréme.

Bonne jument

de confiance à vendre chez André Stocker, au Verdol, près Bulle.

A louer

à Broc, un logement de 3 chambres et cuisine. Lumière électrique.
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité H. et V., Bulle.

Jour de l'An

Cassée

à la Maison de Ville La Roche.

Invitation cordiale, *Ernest Schouvey.*

A louer

à Bulle, meublé ou non, pour de suite ou date à convenir, un appartement bien situé, de 3 chambres, mansarde et jardin.
 S'adresser à la S. A. suisse de publicité H. et V., Bulle, sous H 1978 B.

On demande

un bon ouvrier scieur à la Scierie des Granges, La Tour de Tréme.

A louer

une belle chambre, meublée ou non.
 S'adresser à la Boulangerie Eichenberger, Bulle.

A VENDRE

une bonne jument, à choix sur deux, 3 et 5 ans.

S'adresser à Mallard Paul, Maulens.

A vendre

3 bonnes juments à deux mains.
 S'adresser à Napoléon Hopraz, à Sorens.

MONTAGNE à louer.

La Commune de Le Pâquier exposera en location pour l'année 1916 sa montagne de « L'Abergyre », sise en amont de la Part-Dieu et attenante à la Schiz.

Les mises auront lieu au Café Gruyérien, à Bulle (salle particulière), le mercredi 5 janvier 1916, 2 heures de l'après-midi.

Les conditions seront lues avant les mises. Le Pâquier, le 20 décembre 1915.

Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

Banque Populaire Suisse

Garantie des déposants :
 Le capital versé et les réserves s'élevant à 82 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur

Carnets d'épargne

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt.

Dépôts à partir de 50 centimes.

Taux 4 1/4 % — Livrets gratuits.

Sur demande nous délivrons des

Coffrets d'Epargne

gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—.



FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.

Agences : Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont, Villargiroud et Le Mouret.

Dès mercredi, le 29 décembre

Vente de COUPONS et SOLDES

10 à 50 % de Rabais sur la Confection de Dames et Articles de Modes

Manteaux, Blouses, Jupes, Jaquettes en drap et en laine, Chapeaux garnis pour Dames et Enfants, Fleurs et Fantaisies, Velours et Rubans.

Grands Magasins AU LOUVRE, BULLE

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

- en Tissus laine et coton pour Blouses, Robes et Jupes,
- en Guipure pour Rideaux,
- en Coton-flanelle pour Lingerie,
- en Cotonne pour Tabliers,

ne me trompe pas, c'est Ma-
 Fernande !...
 oie, il appela fortement.
 fut répété par l'écho. Les deux
 ressallirent, et regardèrent de
 avec anxiété.
 ant eux, Etienne riait de leur
 est moi, répétait il, c'est un ami.
 s à craindre ? Vrai Dieu ! j'ar-
 temps.

(A suivre.)

Malgré la hausse de 30 % qu'ont subi tous mes articles, je continue à vendre, grâce à mon grand stock, aux prix catalogués, sans majoration.

Mais dès que mon stock sera épuisé, je me verrai aussi dans l'obligation d'augmenter les prix, c'est pourquoi il est dans votre intérêt de faire immédiatement vos achats pour les fêtes, d'autant plus que mes prix et la qualité de mes marchandises sont absolument sans concurrence.

C. Wolter-Moeri, Fabrique d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds

Envoi contre remboursement avec garantie de 3-5 ans. Toute marchandise ne convenant pas est échangée sans difficulté.

Choix en montres, chaînes et bijouterie sur demande

Grand catalogue de luxe pour montres, chaînes, bijouterie gratis et franco.



N° 201. — Remontoir ancre, boîte solide, métal blanc ou acier oxydé.

Première qualité Fr. 5.50

N° 207. — Remontoir ancre, boîte solide, métal blanc ou acier oxydé. Qual. supérieure, (avec secondes)

Fr. 7.50

N° 107. — Remontoir ancre, de précision, mouvement soigné, 15 rubis, boîte métal blanc.

Première qualité Fr. 17.50

Deuxième qualité Fr. 15.—

N° 204. — Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette métal, bon mouvement, 6 rubis.

Première qualité Fr. 12.50

N° 209. — Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis.

Première qualité Fr. 17.50

Deuxième qualité Fr. 15.—

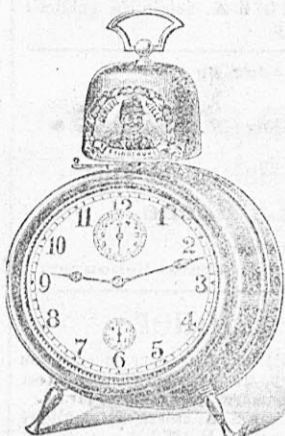
N° 115. — Remontoir cylindre, boîte argent galonné extra-forte, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis

Fr. 20.—

N° 217. — Remontoir ancre, boîte argent galonné en blanc, cuvette argent, très bon mouv. ancre, 15 rubis, cadran avec chiffres arabes ou romains. Première qualité

Fr. 25.—

Deuxième qualité Fr. 20.—



N° 215. — Réveil de précision, Général Wille, hauteur 22 cm., boîte nickel, grande cloche avec le portrait du Général Wille et couleurs suisses. Mouvement de première qualité, réglé à la minute, sonnerie extra forte

Fr. 5.50

N° 363. — Réveil de précision « Wolter-Moeri », hauteur 19 cm., boîte nickel, sonnerie extra forte par 4 cloches

Fr. 5.50

N° 350. — Fermé hermétiquement, le meilleur et le plus sûr des réveils actuels

Fr. 4.—

N° 204. — Réveil-Baby extra, haut. 20 cm., avec une seule cloche

Fr. 3.25



N° 203. — Remontoir cylindre, boîte nickel blanc ou acier oxydé,

Première qual. Fr. 10.50

Deuxième » Fr. 6.50

N° 202. — Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent

Fr. 8.50

N° 213. — Remontoir cylindre, boîte argent galonné, bon mouv., 6 rubis

Fr. 12.50

N° 215. — Remontoir cylindre, boîte argent gal., cuv. argent, très bon mouvement, 8 rubis

Fr. 15.50

N° 214. — Remontoir cylindre, argent gal., extra-forte, cuvette argent, mouvement première qualité, 10 rubis

Fr. 17.50

N° 212. — Remontoir cylindre, boîte argent gal., cuv. argent, très bon mouvement, 10 rubis

Fr. 20.—

N° 315. — Remontoir cylindre, boîte argent gal., extra-forte, gravée riche, avec incrustations or, cuvette argent, mouvement soigné

Fr. 25.—



N° 290. — Jolie pendulette en bois sculpté, haut. 17 cm., bon mouvement

Fr. 1.95

N° 508. — Haut. 20 cm. sculpture soignée

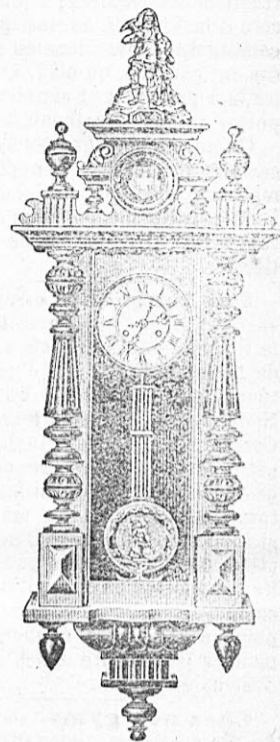
Fr. 2.95

N° 511. — Coucou, haut. 42 cm., belle sculpture

Fr. 12.50

N° 512. — Coucou, haut 80 cm., riche sculpture, mouvement massif, chante les heures et les demies

Fr. 15.—



N° 661. — Régulateur suisse, hauteur 110 cm., larg. 39 cm., en noyer mat avec parties polies et glaces latérales, ornement supérieur avec la Croix-fédérale et « Guillaume Tell », balancier Helvetia, mouvement ressort, marche 15 jours, avec sonnerie cathédrale, construction très élégante

Fr. 27.50

N° 635. — Régulateur suisse, même modèle, haut 90 cm., larg. 36 cm.

Fr. 23.50

N° 500. — Régulateur, haut 80 cm., cabinet en noyer mat avec parties polies et glaces latérales, mouvement ressort, marchant 15 jours, superbe sonnerie

Fr. 15.90

Chaque modèle avec cadran lumineux 30 centimes en plus.

Les régulateurs sont accompagnés d'une garantie écrite pour 5 ans.

Usine sous le Briet, VUADENS

Mouture et concassage de froment, seigle, avoine, maïs, etc. Nettoyage soigné pour semences.

Se recommande,

Frs. GREMAUD.

Ouvrages en cheveux, tels que : Nattes, torsades, mèches, travaux d'art en tous genres, sur commande, chaînes en cheveux ; travail soigné. Salon spécial pour Dames. Ondulations Marcel. Achat de cheveux tombés et coupés.

Salons de Coiffure pour Dames et Messieurs.

Veuve A. Margot, Bulle

Vis-à-vis de l'Hôtel du Cheval-Blanc et de l'Hôtel Moderne.

FABRIQUE DE DRAPS, NEIRIVUE

Draps, milaine, malgré la guerre toujours première qualité.

Tricots. — Achat et échange de laine.

Représentant à BULLE :

M. Tobie BEC, Chapellerie, Grand'rue.

VENTE DE MONTAGNES

Judi 30 décembre 1915, dès 2 heures de l'après-midi, au Café Gruyérien, à Bulle, les copropriétaires exposeront en vente par voie de mises publiques, leurs estivage et fanage des Reybes et la Genillière, à 45 minutes de Pringy, de la contenance d'environ 80 poses avec 2 chalets et grange ; grande quantité de bois en partie exploitable. Les conditions seront lues avant les mises.

Pour voir les immeubles, s'adresser, sous avis préalable, au soussigné.

Pour les exposants :

Jean GREMION, syndic de Gruyères, à PRINGY.

CADEAUX POUR FUMEURS

Grand Choix de Caissons

de 10, 25, et 50 pièces, cigares fins des meilleures marques, dans tous les prix. CIGARETTES, boîtes fantaisies.

Assortiment complet de tous articles pour fumeurs.

A LA CIVETTE, BULLE

NOEL, NOUVEL-AN

Reçu magnifique choix de coffrets-parfums en tous genres.

Salons de Coiffure pour Dames et Messieurs,

Veuve A. MARGOT, Bulle.

Vis-à-vis de l'Hôtel du Cheval-Blanc et de l'Hôtel Moderne.

Laiterie-Coopérative.

Nous avons l'avantage d'aviser nos sociétaires et toutes les personnes qui s'intéressent à notre entreprise que, depuis le Nouvel-An, nous vendrons le lait à 23 cent. le litre, mais sans majoration de prix pour les clients non inscrits. Par contre les clients réguliers bénéficieront de la ristourne à la fin de l'année.

La laiterie sera suffisamment approvisionnée pendant toute l'année pour subvenir à tous les besoins.

Société coopérative de Consommation, Bulle.

Foin à vendre.

2560 pieds de foin à vendre et à faire manger sur place.

S'adresser au concierge de La Part-Dieu.

A vendre

fante d'emploi, 2 bonnes juments de 5 et 6 ans.

S'adresser à Sylvain Pasquier, Pont-la-Ville.